

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE MARDI 10 DECEMBRE 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES DE FRAUSSEILLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à FRAUSSEILLES, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires)

Commune de PENNE : Madame Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE :

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLET (Titulaires)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémy STEIL (Titulaire).

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS : Madame Sylvie GRAVIER, Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaires).

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaire).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Madame Christine TRESSOLS, Monsieur Claude BLANC (Titulaires).

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire).

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES :

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ROUSSAYROLLES :

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX :

Commune d'AMARENS :

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire)

Commune de DONNAZAC :

Pouvoirs :

Madame Laurence POILLERAT-ZAGANADIN à Monsieur Thierry GUIRAUD.

Monsieur Patrick MONTELS à Monsieur Bernard ANDRIEU.

Madame Caroline BREUILLARD à Madame Arielle BRUN.

Monsieur Matthieu AMIECH à Madame Delphine PINCZON du SEL.

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Madame Nadine FILIPE (LIVERS-CAZELLES), Messieurs Bernard RIVIERE (ST MARCEL-CAMPES), Jean-Claude LAVI (CORDES), Benoit OURLIAC (MARNAVES), Thierry DOUZAL (SALLES sur CEROU), Serge DALMIERES (BOURNAZEL), Jean-Christophe CAYRE, Monsieur Jean-Paul MARTY (ST MARTIN- LAGUEPIE), Laurent VAURS (ROUSSAYROLLES).

**7-10122024 RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CORDAIS ET DU CAUSSE DU SYNDICAT MIXTE
OUVERT AGEDI**

Monsieur le Président expose aux membres, que l'agent responsable du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son retrait afin de procéder à une uniformisation des logiciels informatiques utilisés.

Après avoir fait lecture des statuts du Syndicat Mixte AGEDI, approuvés par délibération en date du 15 Mars 2024, et notamment de ses articles 11 et 13 relatifs au retrait.

Entendu l'exposé du Président,

le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents ou représentés :

DECIDE

- Le retrait de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse du Syndicat Mixte AGEDI dont il est membre.
- Mandate Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à la présente décision permettant le retrait de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse du Syndicat Mixte AGEDI.

Ainsi fait et délibéré à LES CABANNES, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

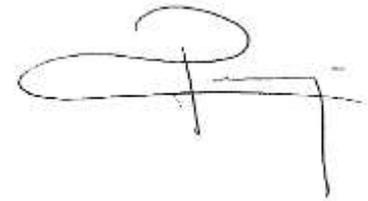
A Les Cabannes le 10 décembre 2024,

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Bernard ANDRIEU



Philippe WOILLEZ